



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Famille, de l'Intégration  
et à la Grande Région  
Département de l'intégration

Administration communale



Winseler, le 20 juillet 2022

Chère citoyenne, cher citoyen,

Avez-vous des sujets qui vous tiennent à cœur ? Voulez-vous initier des changements et faire entendre votre voix ? Votre opinion compte lors des prochaines élections communales du 11 juin 2023.

Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, il suffit de vous inscrire auprès du bureau de la population de notre commune ou en ligne via [www.guichet.lu](http://www.guichet.lu). Vous pouvez faire toutes et tous partie d'une société active et engagée: jeunes et personnes âgées, nouveaux arrivants et résidents établis, non-Luxembourgeois et Luxembourgeois. La nouvelle loi électorale permet à tous les résidents non-luxembourgeois de s'inscrire dès leur arrivée dans le pays !

Avec votre participation aux élections communales, vous vous engagez pour vous-même, pour vos proches et le vivre-ensemble de tous les citoyens de la commune.

Êtes-vous déjà inscrit(e) ? Alors partagez votre expérience avec les résidents non-luxembourgeois et sensibilisez-les ainsi au sujet et à l'importance de la participation politique.

Vous décidez le futur de votre commune. Rendez-vous le 11 juin 2023 !

Plus d'information concernant les conditions d'inscription pour les non-Luxembourgeois et les élections en générale disponibles sur [www.jepeuxvoter.lu](http://www.jepeuxvoter.lu).

Le collège communal

Vous pouvez vous inscrire  
sur les listes électorales ici :





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Famille, de l'Intégration  
et à la Grande Région  
Département de l'intégration

Administration communale



Winzeler, den 20. Juli 2022

Liebe Mitbürgerin, lieber Mitbürger,

gibt es Themen, die Ihnen am Herzen liegen? Möchten Sie Veränderungen anregen und Ihrer Stimme Gehör verschaffen? Ihre Meinung zählt bei den nächsten Kommunalwahlen am 11. Juni 2023.

Falls Sie noch nicht in die Wählerlisten eingetragen sind, können Sie dies beim Bürgeramt unserer Gemeinde oder online über [www.guichet.lu](http://www.guichet.lu) machen. Sie alle können Teil einer aktiven und engagierten Gesellschaft sein: junge und ältere Menschen, neu Zugewogene und Einheimische, Nicht-Luxemburger und Luxemburger. Das neue Wahlgesetz ermöglicht es allen nicht-luxemburgischen Einwohnern, sich ab dem Datum ihrer Ankunft in Luxemburg eintragen zu lassen!

Mit Ihrer Teilnahme an den Kommunalwahlen engagieren Sie sich für sich selbst, für Ihre Angehörigen und für das Zusammenleben aller Bürger in unserer Gemeinde.

Sie sind bereits in die Wählerliste eingetragen? Dann teilen Sie doch einfach Ihre Erfahrungen mit anderen nicht-luxemburgischen Mitbürgern und sensibilisieren Sie diese so für das Thema und die Bedeutung der politischen Partizipation.

Wir alle entscheiden über die Zukunft unserer Gemeinde. Sehen wir uns daher am 11. Juni 2023!

Weitere Informationen zur Eintragung in die Wählerlisten für Nicht-Luxemburger und allgemein zu den Wahlen finden Sie unter [www.ichkannwaehlen.lu](http://www.ichkannwaehlen.lu).

Der Gemeinderat

Hier können Sie sich in die Wählerlisten eintragen :

